

Questions de genre et COVID-19 :

ONU-Habitat

Les inégalités sociales auxquelles sont actuellement confrontées les femmes et les filles vivant en milieu urbain risquent d'être exacerbées par la pandémie de COVID-19.

Avec l'imposition des mesures de confinement et de restriction des sorties hors-foyer, telles que mises en place par les gouvernements nationaux et infranationaux, les femmes victimes d'actes de violence familiale sont contraintes de rester dans la même maison que leurs agresseurs, alors que les services de soutien à l'intention des victimes ont connu des interruptions ou sont devenus inaccessibles. Les difficultés économiques immédiates et l'anxiété psychologique causées par la pandémie peuvent être à l'origine des violences familiales là-même où elles étaient jadis inexistantes.

Les gouvernements doivent impérativement renforcer la protection et la prévention pour mettre les femmes et les filles à l'abri des violences sexospécifiques. Dans le cadre des plans nationaux de réponse, priorité doit être accordée à l'appui aux femmes, à travers la mise en œuvre des mesures efficaces, par exemple, œuvrer avec les groupes de la société civile en vue de désigner les centres d'accueil pour femmes victimes d'actes d'abus sexuels et de violence sexospécifiques devant rester accessibles même en périodes de confinement.

Hors foyer, l'impact de la pandémie de COVID-19 montre que la vie économique et productive des femmes sera affectée de façon disproportionnée et différente par rapport à celle des hommes.

Les femmes représentent 70 % du corps médical et des services sociaux à l'échelle mondiale, et à ce titre, une attention particulière devrait être accordée à la manière dont l'environnement professionnel pourrait les exposer à la discrimination en tant que personnel médical de première ligne.

Hormis le secteur de la santé, les femmes constituent la majorité des professionnels de première ligne telles que les vendeuses de nourriture et les prestataires de services de garderie d'enfants. Il s'agit souvent d'emplois à faible rémunération et à haut risque d'exposition. Les femmes cheffes d'entreprise pourraient être touchées de manière disproportionnée, si elles n'ont pas accès aussi facilement que leurs homologues hommes aux fonds de secours ou aux capitaux, dans le contexte actuel de crise. Les filles et les jeunes femmes confrontées à de graves chocs économiques sont plus susceptibles d'accepter des emplois à haut risque pour assurer leur survie économique.

Au moment où les gouvernements nationaux et infranationaux élaborent leurs plans de secours économiques et sociaux, tous les programmes et politiques devraient intégrer la problématique hommes-femmes afin d'atténuer les effets néfastes de cette pandémie et l'aggravation des inégalités sexospécifiques. Face aux coupes budgétaires publiques attendues en raison de la récession mondiale imminente, les gouvernements devraient s'engager dans la voie d'une budgétisation sensible au genre dans la prise des décisions clés.

Les femmes pourraient être plus à risque de contracter la COVID-19 en utilisant les transports publics, car elles en dépendent plus que les hommes pour se rendre au travail, consulter un médecin ou se rendre dans un magasin. Par ailleurs, les transports publics ont été restreints, voire fermés dans certaines régions et leurs coûts ont augmenté.

Une attention particulière ainsi qu'une aide spéciale doit être accordée aux femmes vivant dans des conditions de vulnérabilité, telles que celles se trouvant dans les établissements informels, y compris les femmes handicapées et les femmes âgées qui risqueraient de souffrir de symptômes plus aigus si elles contractaient la COVID-19.

Les voix des femmes et des filles doivent être prises en compte dans les processus décisionnels relatifs à la préparation et à la réponse en cas d'épidémie. Les femmes sont sous-représentées dans les conversations nationales et mondiales relatives aux politiques de COVID-19.

La réponse à la crise de COVID-19 et le relèvement post-COVID devraient inclure des initiatives de collecte de données. Les autorités doivent veiller à ce que les données relatives aux effets de la pandémie soient collectées et ventilées par sexe, notamment les impacts économiques, la charge des soins, les cas de violence et d'abus sexuels, et le relèvement après sinistre à tous les niveaux de gouvernance. Cela pourrait davantage nous éclairer sur comment et pourquoi des pandémies telles que celle de COVID-19 peuvent entraîner une augmentation des cas de violence à l'égard des femmes. Ces données permettront également d'identifier les facteurs de risque et d'analyser l'offre de service disponible pour les femmes victimes d'actes de violence.

La crise de COVID-19 nous offre l'occasion de remettre en question le statu quo d'inégalité entre les sexes et de reconstruire sur les bases d'une résilience sensible au genre. La « nouvelle donne » devrait inclure des espaces publics sûrs, une planification urbaine adéquate, l'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, de meilleurs systèmes de transport et un habitat décent.